
NOUVELLES SUR LE COTON – 10 mai 2007

Discussion du texte du Président du Comité de l'agriculture

Le DG Lamy donne une orientation générale

Le Directeur général de l'OMC s'est exprimé pour soutenir en parallèle l'initiative prise par le Président du Comité de l'agriculture en élaborant son document du 30 avril intitulé 'Communication du Président'. Prenant la parole le jour même de la réunion informelle de la session extraordinaire du Comité de l'agriculture (7 mai 2007), le DG a relevé que la publication du projet du Président s'inscrivait dans le droit fil de la reprise du processus de négociation tel qu'officiellement relancé par le Conseil général de l'OMC le 7 février 2007. Selon Lamy, les 3 mois écoulés n'ont pas été 'du temps perdu' comme beaucoup l'estimaient. D'après lui, les discussions au niveau politique, y compris les réunions récentes du G4, du G6, du G33, du groupe de Cairns, du Caricom ainsi que les réunions de printemps de la Banque mondiale et du FMI à Washington ont toutes été nécessaires pour reprendre le travail sur les textes. Cela dit, il a noté (à juste titre) que rien ne remplaçait un 'véritable processus multilatéral de négociation ici à Genève'.

Lamy a signalé que le document de l'Ambassadeur Falconer était le premier d'une série de projets qui allaient être publiés par les Présidents dans tous les domaines de la négociation. Le but est que ces textes, une fois révisés, deviennent la base d'un accord d'ensemble. Le texte sur l'agriculture se propose d'identifier un 'centre de gravité' pour l'ensemble des négociations, bien que ce document ne couvre que le premier jeu de questions touchant à l'agriculture, dans l'attente de la deuxième mouture, plus complète, du projet de document sur les modalités de juin 2006. Lamy a averti les négociateurs de l'agriculture de ne pas oublier que le cycle commercial ne portait pas que sur ce sujet; et que l'ensemble du mandat de Doha, y compris la Décision de juillet 2004 et la Déclaration de Hong Kong, allaient exiger tout autant de progrès, et des textes de travail dans tous les autres domaines y compris, parmi les principaux, l'accès aux marchés pour les produits non agricoles, les services, la facilitation du

commerce et les règles. Ce faisant, le DG a également souligné que les Membres devaient soutenir les Présidents respectifs en manifestant la volonté non seulement de négocier, mais surtout de faire preuve de souplesse à cet égard.

En abordant l'agriculture et les autres textes attendus, le DG a mis en garde en présentant le défi comme étant 'plus politique que technique', et en rapport avec les notions de leadership, de compromis et de reconnaissance de l'intérêt commun, ainsi qu'avec le coût collectif d'un éventuel échec. Il a néanmoins exhorté les Membres à se lancer dans le processus technique.

La session informelle sur l'agriculture

C'est exactement ce qui est ressorti plus tard dans l'après-midi lorsque les experts de l'agriculture ont discuté du texte de Falconer intitulé 'Communication du Président'. En présentant son document le 30 avril, le Président avait indiqué qu'il publiait ce texte comme un défi lancé aux négociateurs. Selon toute probabilité, il s'attendait donc à ce que le document se heurte à de vives critiques, ce qui a été le cas. Il est intéressant de noter que les Membres ont jugé le texte difficile à cerner en peu de temps, et d'une complexité extrêmement riche. Cela explique le ton général des réactions, semblables à la déclaration suivante du G20: 'Ce document est très dense et techniquement complexe, et lors de sa première discussion, nous envisageons d'y réagir à titre préliminaire en abordant certains de ses aspects essentiels sans entrer dans le détail'.

A la lumière de cette complexité, des déclarations telles que la suivante, émanant du G33, ont été assez fréquentes: 'Le groupe voudrait examiner le document en détail et y apporter ses observations spécifiques après avoir dûment consulté les capitales respectives'.

Dans la conférence de presse qu'il a donnée après la session, Falconer s'est dit déçu que malgré les vastes critiques des Membres, révélant qu'ils avaient au moins partiellement relevé son défi, ceux-ci n'aient pas présenté d'alternatives aux fourchettes qu'il avait suggérées dans le texte pour ce qu'il considérait être les principaux domaines exigeant une évolution des positions.

Essentiellement tous les Membres importants pour l'agriculture, l'UE, les Etats-Unis, le Brésil, le Japon, l'Australie, la Suisse et l'Argentine ont exprimé, parfois

avec véhémence, leur hostilité au texte de Falconer, en campant sur leurs positions bien arrêtées.

L'accent principal a porté sur le soutien interne général ayant des effets de distorsion des échanges, le plafonnement par produit et la détermination de la période de base pour le calcul de l'ampleur des subventions. En second lieu, les interventions ont critiqué le pilier de l'accès aux marchés pour les pays développés en ce qui concerne les diverses fourchettes et les divers seuils, ainsi que le traitement réservé aux pays en développement. En particulier, les propositions de Falconer sur les produits spéciaux pour les pays en développement ont reçu un soutien largement insuffisant. De manière générale, on pourrait dire que la quasi-totalité des interventions a recherché une issue abordant les distorsions causées par les subventions, un accès accru aux marchés des pays développés et des flexibilités pour le développement.

L'UE a fait savoir que les Etats-Unis devaient fixer leur catégorie orange à 15 milliards de dollars US et que cela devait s'accompagner de fortes limites aux paiements dits de la nouvelle catégorie bleue. Globalement, l'UE ne pense pas que le texte offre une option propre à servir de base de négociation.

Par contraste, les Etats-Unis ont éludé le débat sur les subventions en maintenant que les négociations devaient principalement se concentrer sur le pilier de l'accès aux marchés. Ils ont déclaré que le Président aurait dû suggérer un abaissement tarifaire moyen supérieur à 54% (54% comme précédemment proposé par le G20) plutôt que de frôler la barre des 50%. Les Etats-Unis ont également fait remarquer que l'aide alimentaire d'urgence ne devait pas faire l'objet de réglementations trop lourdes et ont réclamé l'élimination du mécanisme de sauvegarde spécial pour les pays développés.

En réponse, le groupe de Cairns a fait pression sur les Etats-Unis pour produire une offre révisée du soutien interne aux alentours de 13, conformément à la suggestion du Président. Le groupe de Cairns a également déclaré que la suggestion de Falconer était faible en ce qui concerne l'accès aux marchés, ce qui laisse entendre que l'évaluation d'un abaissement de 50% faite par le Président était insuffisante même par rapport à certaines positions défensives (rappelons que le G20 avait proposé un abaissement de 75% en haut de la plage, et l'UE un abaissement de 60%). Le G33 a ajouté sa voix aux

commentaires relatifs à l'accès aux marchés en affirmant que le texte du Président déplaçait le fardeau de l'accès aux marchés sur les pays en développement en sapant les mécanismes de sauvegarde spéciale et ceux relatifs aux produits spéciaux. Cette position a été reprise par l'Inde qui a estimé que sur ces points, le texte manquait 'd'équilibre entre les sacrifices requis de la part des divers intérêts'. L'Inde a également exprimé l'avis que les Etats-Unis avaient été traités avec une générosité extrême sur le plan du soutien interne global, des disciplines par produits et de la période de base requise. Le G20 s'est fait l'écho de ce sentiment selon lequel les fourchettes relatives aux abaissements du soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges constituaient des disciplines faibles.

En ce qui concerne la défensive, les pays du G10 (commentaires du Japon et de la Suisse) ont protesté contre la rigueur de l'approche du Président réclamant des abaissements dans la plage supérieure de la formule tarifaire, et ont demandé un traitement plus favorable (clément) des critères de sélection des produits sensibles. Les Suisses ont relevé que les indications géographiques n'étaient pas abordées et qu'il s'agissait d'un oubli; mais ont concédé que le document allait servir à revitaliser le processus de négociation.

Dans l'ensemble, les observations des Membres ont été assorties d'un sentiment de malaise généralisé, ce qui a semblé ravir le Président.

Interventions sur le coton

Les experts du C4 ont insisté sur le fait que le texte devait traduire les engagements pris dans l'ensemble des résultats de juillet et dans la déclaration de Hong Kong. Ils ont réaffirmé la validité de leur soumission de juin 2006 comme étant la meilleure proposition disponible à ce jour pour aborder efficacement la question du coton. Certains Membres (UE, Chine, Nigeria, Japon) ont donné leur soutien au C4. Ils ont demandé un traitement spécial pour le coton en conformité avec la déclaration de Hong Kong, ainsi qu'une solution aux pertes de recettes d'exportation du coton.

Prochaines étapes

Le Président a indiqué qu'il avait l'intention de publier son prochain document dès le 14 mai 2007, ou plus tôt encore si possible. Il convoquera alors à nouveau

les négociateurs dans la semaine suivante, le 21 mai, pour discuter de ces deux textes quant au fond afin de rechercher un engagement global.

Le Président a indiqué que le deuxième projet de texte sur les modalités serait bien plus clair que la première version (juin 2006) et bien moins complexe car il comprendrait moins de passages entre parenthèses. Cependant, sans doute à juste titre, il n'estime pas que les modalités 2 seront le 'dernier mot'. A cet égard, il a laissé entendre que des contributions de la part du G4, soit avant le projet, soit après, seraient 'immensément positives'.

Le Président a fait observer que bien que n'étant pas largement soutenue à cette réunion, sa proposition relative à l'utilisation de la méthodologie du cycle d'Uruguay pour l'accès aux marchés pour les pays en développement était désormais certainement dans le périmètre des discussions et serait abordée à la prochaine réunion de discussion (21 mai 2007)¹.

Conclusion

Il est clair que les délégations vont procéder à une analyse plus approfondie et plus technique du texte du Président en date du 30 avril. Dans l'intervalle, Falconer a indiqué que sa deuxième contribution serait très vraisemblablement publiée dans la semaine du 14 mai 2007, et suivie, dans la semaine du 21 mai 2007, par un engagement constructif reposant sur ce texte.

Quant au coton, la nécessité d'obtenir un résultat spécifique et ambitieux pour que le cycle de Doha puisse se conclure a été réaffirmée par tous, y compris les Etats-Unis. Cela dit, il sera très difficile d'impliquer les principales parties prenantes dans une discussion de fond tant que les paramètres essentiels de l'agriculture ne seront pas connus. Le C4 continuera à réclamer des négociations anticipées sur le coton afin d'éviter les discussions de dernière minute sous des pressions excessives.

¹ Rappelons qu'au paragraphe 145 du texte du 30 avril, le Président déclarait eu égard aux tarifs: 'on pourrait oublier toutes les fourchettes et les proportions et choisir un objectif simple d'abaissement moyen global pour les pays en développement, qu'ils pourraient atteindre de la façon qu'ils souhaitent, à condition qu'ils procèdent à un abaissement spécifique minimal (lequel serait bien sûr inférieur à l'objectif moyen) pour chaque ligne. Cela a bien été acceptable pour les pays développés dans le cycle d'Uruguay. Est-ce que cela ne pourrait pas l'être pour les pays en développement dans ces négociations?'

Un certain optimisme ressort des réponses faites par les Membres au texte du Président, ce qui indique que le processus de négociation va désormais prendre de l'élan. Certains ont même fait savoir que les documents de mai 2007 émanant du Président aboutiront probablement à l'établissement de modalités intégrales avant la pause d'été à l'OMC. Selon nous, cela pourrait s'avérer un peu trop optimiste. Cela dit, le processus qui nous attend entre le 14 et le 28 mai va très vraisemblablement être déterminant pour l'établissement de ce calendrier.

“Personne n’a rien eu de positif à dire à propos de ce document – donc je pense qu’il est en discussion!”

(Observation du Président Falconer: conférence de presse du 7 mai 2007)

IDEAS Centre offre des services de conseils de politique générale aux gouvernements des pays en développement et en transition dans les domaines du commerce international, du développement et de la gouvernance économique. IDEAS Centre aide les pays à faibles revenus à défendre leurs intérêts commerciaux et ainsi à mettre à profit leur appartenance à l'OMC d'une manière favorable à leur développement.

Nos précédents articles sont accessibles sur notre site: www.ideascentre.ch

IDEAS Centre, 10, rue de l'Arquebuse, 1204 Genève, Suisse
T +41 22 807 17 40, F +41 22 807 17 41